

MARDI

24 SEPTEMBRE 1833.

s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUR, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRER, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 103. Et à l'Office-Correspondance de MM. BRESSE ET BOURGOIN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



TROISIÈME ANNÉE.

242.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	13	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

# LA GLANEUSE,

## JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

### ÉPHÉMÉRIDES

#### DU JUSTE-MILIEU.

22 septembre 1832, saisie de la *Quotidienne* et du *National*. — 25 septembre 1830, scènes scandaleuses au tribunal à Privas. 1831, condamnation de *Lafontaine*, 6 mois, 500 fr. 1832, saisie de la *Tribune*, troubles à Toulon. — 24 septembre 1830, rassemblements d'ouvriers à Paris. 1831, troubles graves à Montpellier.

### Lyon.

C'est une chose loyale qu'un duel. Le duel est dans nos mœurs; et il n'est pas donné au législateur de l'éteindre.

C'est une chose odieuse qu'un duelliste de profession; et la différence qui existe entre lui et l'assassin est la même qui sépare l'escroc du voleur.... un pas.

Il est des duels que toute la prudence humaine ne peut empêcher, quand les adversaires sont gens de cœur. Un soufflet ne s'efface que par un duel; un outrage à une sœur, à une amie, ne se venge que par un duel....

Dans tout état de choses, le devoir des témoins consiste à rendre égales les chances du combat, et quelquefois à amortir les ressentiments.

Nous avons plusieurs fois rempli cette double tâche; et avec la franchise et la loyauté que ne nous refusent pas plus les acteurs que les spectateurs des deux dernières rencontres qui ont eu lieu, à Lyon, entre divers rédacteurs de journaux, nous allons rectifier quelques faits, avancés par le *Courrier de Lyon*, relativement au duel qui a eu lieu samedi.

Et d'abord, le premier paragraphe de l'article d'hier, semble vouloir corroborer le récit des faits publiés par le correspondant du journal. Eh bien! ces faits ainsi présentés sont l'œuvre d'un CALOMNIATEUR; celui qui voudra les soutenir sera à nos yeux UN LACHE.

Il est vrai que le président et les secrétaires du banquet Garnier-Pagès, sont venus ici demander au rédacteur du *Courrier de Lyon* réparation de l'article qui les

avait blessé dans leur honneur. Il est vrai aussi que, sur le terrain, M. Jouve s'est engagé à écrire à son correspondant, pour l'inviter à démentir ou à soutenir les faits... Mais les adversaires outragés n'ont pas voulu attendre cette déclaration, et ils ont sommé le gérant du journal d'en donner une satisfaction complète.

La proposition de M. Jouve nous ayant paru loyale, nous avons cru de notre devoir, nous témoins des patriotes de St-Étienne, de rédiger une RÉTRACTATION CONDITIONNELLE, ne voulant pas que ceux qui avaient mis en nous leur confiance, s'en retournassent chez eux sans une satisfaction quelconque.

La rédaction en fut agréée par les deux partis, au moment d'échanger le feu.

Le soir, elle fut remise au bureau de la *Glaneuse*, afin qu'elle fût publiée dans ses colonnes; et nous ne fûmes pas peu surpris, à 10 heures, de voir venir à nous M. Jouve, nous disant que *ces messieurs*.... n'avaient pas été contents de ce qui avait été fait, et qu'il voulait se battre.

Nous vîmes un instant après celui qui, au bureau du journal, est chargé d'aller corriger les épreuves, pour l'inviter à ne rien publier; mais il nous répondit, ce nous semble: *c'est imprimé*.... Nous en fûmes fâchés.

Voilà les faits.... nous les soutenons envers et contre tous; et si M. Jouve est venu de son propre mouvement, accepter le cartel qu'on lui avait offert, il est vrai de dire aussi, comme il nous l'a plusieurs fois répété, que *ces messieurs*.... s'étaient montrés peu satisfaits de ce qui avait eu lieu.

Le dimanche matin, le combat s'en est suivi; les deux adversaires ont bravement soutenu leur querelle, M. Jouve a été blessé au bras gauche, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la blessure n'offre aucune gravité.

Mais un fait assez singulier, c'est que M. Jouve était à Marseille, quand l'article calomnieux a été publié. Il nous semble que ce n'était pas à lui à se rendre



sur le terrain....M. Jouve a donc fait, dans cette circonstance plus que son devoir.

Et maintenant, quelles sont les menaces du *Courrier de Lyon*? Il veut prendre un spadassin pour soutenir ses faits et gestes..... Pitié! un spadassin!..... Mais un spadassin est un lâche, le plus lâche des hommes, et l'homme spécial que cherche le *Courrier de Lyon* ne nous empêchera pas plus de lui demander raison de ses calomnies, qu'un piquet de gendarmerie placé à la porte de ses bureaux.

Entend-il par homme spécial un maître d'escrime? Il s'abuse étrangement encore. Un maître d'escrime n'est pas, de nos jours, un fier-à-bras prêt à vendre son savoir au profit du lâche qui a de l'or; un maître d'escrime est un citoyen comme nous, plus la science qu'il professe pour apprendre à repousser un affront; un maître d'escrime n'est pas un souteneur de mauvaises causes.

Du reste, cette affaire ne nous semble pas terminée. Puisque le *Courrier de Lyon* croit à la véracité des faits rapportés par son correspondant, c'est à son correspondant à les soutenir en face de celui qui lui en demandera satisfaction., ou plus tard, ce sera au *Courrier de Lyon* à jouer le rôle de celui dont il accepte les menteuses relations.

Nos amis de St-Etienne attendent qu'on leur fasse connaître le *Correspondant*.

A la suite du duel qui a eu lieu entre MM. Bigaud et Jouve, la déclaration suivante a été rédigée par les quatre signataires :

« Par suite d'un article inséré dans le *Courrier de Lyon*, le 12 de ce mois, et dans lequel on rend compte du banquet donné à St-Étienne à M. Garnier-Pagès, un duel au pistolet a eu lieu aujourd'hui entre le gérant du journal et M. Bigaud, président du banquet. Le premier a reçu une balle au bras, ce qui a mis fin au combat. »

« M. Bigaud a, dès lors, jugé loyal de déchirer sur le champ la rétractation que le gérant avait donnée et qu'il avait vainement réclamée avant l'affaire. »

Signé : TIPHAINÉ et CAUSSIDIÈRE,  
témoins du citoyen BIGAUD.

BONNARD et Ch<sup>es</sup> PIONNIN,  
témoins du gérant.

### COMME QUOI

L'ORDRE DE CHOSSES DE M. FULCHIRON A FAIT UN GRAND SACRIFICE.

Dieu de Dieu! qu'il a raison, tout de même! et faussement raison. — C'est un métier embêtant, que d'être ordre de choses, par le temps qui court.

Embêtant comme tout: — Aussi il nous répète ça à nous rompre le tympan, l'ordre de choses de notre choix. — A pied, à cheval, en omnibus, il ne sait dire autre chose, tant il est préoccupé de cette idée. —

Dieu, que c'est embêtant de vous gouverner! — et c'est joliment vrai comme j'ai eu tantôt l'honneur de vous le dire.

« Mes bons amis, (que dit l'ordre de choses de no-

tre choix), vous avez été bien heureux de me trouver sous la main, gaillards que vous êtes! — moi, je n'avais pas besoin de vous, le moins du monde: j'avais une petite fortune bien rondelette, de l'argent placé à gros intérêts, avec caution et hypothèque, des boutiques bien louées, que je me faisais payer ric-rac, ou si non... je pouvais me passer de vous, et vous autres, vous ne pouviez vous passer de moi, pas plus que de culotte. — Avouez que j'ai été bon enfant de consentir à gouverner un tas de vauriens comme vous. — Avouez que je suis un drôle de corps; car enfin, on en trouve pas deux comme moi; — tout autre aurait dit: arrangez-vous comme vous voudrez, ça ne me regarde pas; vous êtes dans l'embarras, restez-y: — ah! bien oui: je suis votre très humble serviteur: — vous avez chassé votre ordre de choses légitime, tant pis pour vous; vous n'en aurez pas d'autre: — et voilà. Mais moi je suis une bonne pâte d'homme, comme vous voyez; obligeant de mon naturel, je me sacrifie pour faire plaisir aux autres. »

C'est beau, le dévouement, n'est-ce pas? — avec cela que le métier d'ordre de choses ne vaut rien à l'heure qu'il est; c'est un chien de métier où le jeu ne vaut pas la chandelle; — et je vous dis, moi, très sérieusement que l'ordre de choses de notre choix a grande ment raison, quand il parle de son dévouement aux *populations oppressées*, comme dit le journal des *Débats*, — je dis qu'il lui a fallu du courage et beaucoup pour monter sur le pavois de MM. Jars, Fulchiron, Viennet et autres.

Car enfin, raisonnons un peu: l'ordre de choses de notre choix nous coûte un peu cher, direz-vous: — mais par le temps qui court, les sujets sont rares; — et puis, il faut payer les gens raisonnablement si vous voulez qu'ils trouvent leur compte avec vous. — Il est des métiers si prodigieusement cocasses, que vous ne trouveriez pas un homme de bonne maison pour s'en mêler, sans l'espoir d'y faire honnêtement ses petites affaires. — On consent à vous gouverner, c'est déjà beaucoup, ... beaucoup plus que vous n'avez droit d'attendre. c'est du dévouement numéro un, du dévouement première qualité, et à moins d'être aveugle, il faut en convenir. — mais après cela, chacun vit de son métier, et vous ne pouvez pas exiger qu'on vous gouverne pour rien.

Car enfin, est-ce vous ou moi qui voudrions du métier? Ma foi non, en voudrions-nous pour aucun prix? Non, mille fois non...

Eh! bien donc, il a fallu du dévouement, beaucoup de dévouement, pour se faire l'ordre de choses de M. Fulchiron; lequel ordre de choses de M. Fulchiron a donc grandement raison de dire que nous avons fait un excellent marché, et que lui au contraire...

Et puis poignées de main par ci, poignées de main par là, chanter au balcon, faire semblant de promettre, et dire qu'on n'a rien promis, faire du matin au soir des phrases à ne plus finir sur les émeutes, les conspirations en cabriolets et autres attentats risibles, jusqu'à ce que le sujet s'épuise, et qu'on revienne par forme de conversation à parler de son dévouement, conclusion éternelle de tous les discours qu'on improvise, — répéter le lendemain la même chose et le surlendemain encore la même chose; — cultiver l'amitié des sergens de ville, — faire de l'enthousiasme, — voyager en om-

pour passer son temps, n'avoir d'autres amis que qu'on paye; — être basoué, berné, ridiculisé, — tous les jours en caricature à travers les vitres des boutiques et jusque sur les murailles de cabaret, avec une grosse tête en forme de poire; — et se dire encore qu'un beau matin on pourra bien vous dire fort nettement.... mon bon ami, en voila assez.... Et tout cela, quand on pouvait vivre bien commodément sans rien faire. C'est donc pour vous dire!....

## LE CHARIVARI.

ATR : La nuit porte conseil.

Et dzigne et dzign'boum boum  
Et dzigne et dzigne et dzign'boum boum,  
Et dzigne et dzign'boum boum  
Et dzigne et dzigne et dzign'boum boum.

Hommes auxquels les Rois,  
Loin du champ de bataille,  
Sans un titre qui vaille,  
Osent donner des croix.

Et dzigne et dzign'boum boum, etc.

Député déloyal,  
En faveur près du prince  
Tu trompas la province  
Qui te crut libéral.

Et dzigne et dzign'boum boum, etc.

Vous, messieurs du jury  
Qui, pour venger des haines,  
Avez forgé les chaînes  
Des héros St-Méry!

Et dzigne et dzign'boum boum, etc.

Procureurs-généraux,  
Qui placez votre gloire  
Dans le réquisitoire,  
Et dans les échafauds!

Et dzigne et dzign'boum boum, etc.

Lâches ambassadeurs,  
Auxquels la France crie :  
Vous vendez la Patrie  
Pour de l'or, des honneurs!

Et dzigne et dzign'boum boum, etc.

Pour Chose qui nous dit :  
Je veux que de la charte,  
Jamais on ne s'écarte  
Pour se mettre en crédit.

Et dzigne et dzign'boum boum, etc.

Au flatteur intrigant,  
Au lâche journaliste  
Qui vont grossir la liste  
De nos hommes d'argent.

Et dzigne et dzign'boum boum

Et dzign et dzigne et dzign'boum boum,

Et dzign et dzign'boum boum

Et dzigne et dzigne et dzign'boum boum.

## DE L'OIE FOLLICULAIRE.

NOUVEAU CHAPITRE A L'HISTOIRE NATURELLE DE BUFFON.

Cet intéressant animal vit dans une plante qui se trouve au juste milieu de St-Étienne et dont la feuille se paraît que deux fois par semaines. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette feuille, naturellement bénigne, est imprégnée d'un poison

fort actif, que l'insecte dont nous parlons lui communique avec ses plumes.

Quoique repoussant au premier abord, ce phénomène, qui tient beaucoup du perroquet, du serpent et surtout de l'oie, ne laisse pas d'avoir quelques formes remarquables. Sa description mérite de fixer l'attention des naturalistes : — sa tête, tellement exigüe qu'on ne peut l'apercevoir qu'à l'aide du microscope, est garnie d'un double ratelier de dents. Comme il n'a pas d'yeux, il mord au hasard, pressé qu'il est de satisfaire son appétit glouton et son instinct de méchancelé. Son corps est supporté par deux pattes dont les griffes n'ont pas été rognées. On remarque à sa patte droite une plume en forme d'éperon, dont il se sert pour jeter son fumier sur ceux qui l'approchent.

Je laisse de plus savans que moi, vous dire à quelle race il appartient : je le crois de la famille du butor.

Il n'a pas de cœur, ou du moins les anatomistes les plus habiles n'ont encore pu le découvrir. Cela vient, sans doute, de ce qu'ils l'ont cherché dans l'estomac et dans le ventre : il doit être placé plus bas. Par compensation, son fiel est d'une dimension disproportionnée.

Ce bipède a le foie très chaud et mange de tout : l'or est la nourriture qu'il préfère et qu'il digère le mieux. Il aime avec fureur à se vautrer dans la boue.

Malgré toutes ses mauvaises qualités, c'est un animal domestique. On le prive à coups de bâton. Il est traître et surtout peu fidèle ; mais il est soumis et rampant devant le maître qui le nourrit, jusqu'à ce qu'il lui prenne fantaisie de le mordre.

On prévient les amateurs que, bien qu'elle soit la seule et unique de son espèce dans le département de la Loire, cette bête ne se vend pas cher.

## PRÉFECTURE DU RHONE.

*Catherine* et *Pierre-Louis* GONNET se sont enfuis, il y a douze à quinze jours, de chez le sieur *Georges Gonnet*, leur père, journalier à Ste-Colombe (Loire).

*Catherine*, est âgée de 9 ans, elle a les cheveux blonds-roux, les sourcils et de grands yeux noirs; elle est vêtue d'une robe en coton, à petits carreaux.

*Pierre-Louis*, est âgé de 7 ans, il a les cheveux blonds et des rousseurs au visage; il est vêtu d'un pantalon bleu en laine, d'une veste en printanière, olive, et d'un gilet rayé noir et bleu; il porte une casquette usée, en printanière de couleur cendrée.

Ces deux enfans sont partis sans chaussure. — Les personnes qui pourraient donner des nouvelles sont priés de les adresser à la PRÉFECTURE DU RHONE. *Division de la police.*

## Nouvelles.

Les journaux de Paris avaient annoncé que parmi les galériens de la chaîne qui se rend à Toulon, et qui est arrivée à Lyon par les bateaux de la Saône, depuis dimanche soir, étaient plusieurs condamnés politiques. Nous nous sommes activement occupés de savoir s'il se trouvait des hommes des 5 et 6 juin.

On nous a donné l'assurance que nos malheureux frères étaient restés à Bicêtre, jusqu'à nouvel ordre.

— Les journaux nous annoncent que dans sa sollicitude pour *Granier*, le gouvernement vient de lui envoyer à Clairvaux, un second compagnon d'infortune, *M. Noël Parfait* jeune écrivain, condamné à 500 francs d'amende et deux ans de prison pour avoir publié une pièce

de vers. — On se souvient que M. Rixain jeune, républicain du Puy-de-Dôme, a été transféré depuis peu à Clairvaux, traversant la France presque entière, les menottes aux mains et la chaîne au cou.....

— On lit dans le *Peuple Souverain* de Marseille :

La police du grand duc vient de faire une grande découverte ; elle croit tenir dans ses mains les fils d'une conspiration qui se rattache au projet d'une insurrection générale des patriotes Italiens. Déjà un grand nombre de personnes ont été arrêtées à Livourne et aux environs, parmi lesquelles figurent presque tous les noms des familles les plus riches et les plus anciennes de la Toscane. M. Jérôme Bonaparte, chez qui la police a fait une descente, et trouvé mille fusils, a reçu l'ordre de sortir des états du grand-duc.

— L'esprit de révolte et de coalition se manifeste, parmi les ouvriers prolétaires, sur tous les points de la France. Déjà les ouvriers ébénistes et en gros meubles, les scieurs de pierre et les charpentiers de Paris s'étaient, depuis long-temps, abstenus de travailler.

Le gouvernement vient d'ordonner, pour les remplacer, d'embaucher des ouvriers des ports.... Nous verrons incessamment les effets de ce singulier remède. Les ouvriers mécaniciens, du quartier de l'Observatoire, viennent de cesser leurs travaux.

Les ouvriers en porcelaine de Limoges ont aussi quitté leurs ateliers.

— M. Martin à Lille et M. Méchin à Cambrai, ont eu l'adresse d'esquiver les charivaris que la gratitude populaire leur préparait.

— M. Desvernois, ancien sous-prefet de La Palisse, vient de refuser la sous-préfecture de St-Claude, à laquelle il avait été nommé.

— M. Cadet-Gassicourt, maire d'un des arrondissemens de Paris, vient de donner sa démission.

#### THÉÂTRES.

Nous sommes tellement en retard envers les auteurs des pièces nouvelles, que l'analyse que nous en ferions aujourd'hui serait inopportune. Il ne nous reste donc qu'à en constater le succès, car aucune n'est tombée.

Et d'abord, Auguste qui sait son public par cœur, n'est pas de ces comédiens d'habitude, prédisant d'avance la foule à un ouvrage, par cela seul qu'il a réussi à Paris. Non. Auguste nous en a donné trois ; le premier pour les fashionables des loges, pour les dames surtout, désireuses d'être initiées aux secrets des mœurs passées, afin de faire pardonner les mœurs présentes ; le second, pour les personnes qui rient par besoin de rire ; et le troisième.... Ah ! le troisième, je ne l'aurais pas deviné en mille, et certes Auguste a été bien inspiré en exhumant un vieux vaudeville d'un ami à moi, mort depuis longues années, et qui pourtant est ressuscité frais et gaillard !.

*Bayard à Lyon*.... Il y a là d'abord Bayard, puis des coups de lance, un tournoi, des costumes de chevalier, de beaux costumes, ma foi, bien gentillemeut portés par Rousseau, Roux et leurs camarades. Bref, la pièce a eu du succès, le Parterre a applaudi à Danguin, à Barqui, aux autres acteurs ; et nous n'avons pas le courage aujourd'hui de dire aux gens satisfaits : Vous avez mal agi en battant des mains à un vaudeville rococo.

Il n'en est pas ainsi de *l'Inconvénient des diligences*, pièce bouffonne s'il en fut, et où Breton se montre comédien extrêmement original. Son rôle c'est la pièce. Ajoutons que Mad. Legaigneur joue le sien avec une verdeur fort appétissante.

L'ouvrage le plus important de la soirée et sans contredit celui sur

lequel l'administration comptait le plus, c'est *Madame d'Épagny* égrillardise en trois actes, écrite sans doute après une nuit de bauche, et en souvenir des plaisirs mondains de la veille. C'est un cadre sans voile des soirées libertines des jeunes et vieilles. C'est de la régence ; c'est une heure de désirs féminins, c'est la roue d'une femme de cour corrompue, qui cherche à s'approprier un vrier ignorant et novice qu'elle enflamme par amour du plaisir.... Puis, vient une amie complaisante, caractère de toutes les époques, puis aussi un grand seigneur courant les mauvais lieux pour retrouver sa maîtresse infidèle, puis enfin, un vieux duc de Richelieu, joué avec le vice comme, jeune, il avait joué avec la vertu....

Eh bien ! la représentation a eu lieu sans scandale, et par la dame des premières n'a baissé les yeux.... Ne me démentez pas j'avais le regard sur toutes.... Quand je vous dis que nous retri-

Quoiqu'il en soit, *M<sup>e</sup> Degmont* a obtenu un éclatant succès. *M<sup>e</sup> Herdliska* a déguisé avec un tact infini ce que son rôle avait de trop peu gazé ; les messieurs ont applaudi *Quoique*, les dames ont applaudi *Parce que*. Barqui a été naturel et gai ; il a poussé sa pointe sentimentale avec naïveté, et sa gaucherie et son bonheur ; son despointement et son désespoir ont beaucoup amusé. Après eux : *Barquin*, Roux, et Tony qui, par paranthèse, fait de rapides progrès ont contribué dans des rôles secondaires à l'ensemble de l'ouvrage, ainsi que *M<sup>e</sup> Herguez*, toujours très soignée dans ceux qu'on lui confie.

La recette du bénéficiaire a été productive et l'administration trouvera bien aussi du goût d'Auguste.

A ce soir la première représentation au Grand-Théâtre de M. Bevey-Leack. Vous verrez des choses fort amusantes, je vous assure.

A ce soir aussi la rentrée de M. Derancourt. Quelques sifflets à punition du passé, force applaudissemens en récompense du mérite et du mérite de l'acteur, une sévérité juste mais mitigée, une improbation d'une minute et la ratification du traité de paix débandant voila l'histoire anticipée de la soirée. Plus on est fort, plus l'indulgence devient une vertu.

La séance de physique et de chimie par M. Curmiot, que nous avions annoncée, devoir être donnée dimanche passé, dans le local de la bourse, a été tout-à-coup interrompue par les huées et les rires d'une certaine partie de l'auditoire, sans que rien, ce nous semble, les eut encore expliqués. Si, comme on nous l'assure, les personnes qui ont excité le public, et troublé les expériences, l'ont fait avec préméditation, on peut dire qu'elles auraient dû savoir mieux conserver le decorum, du caractère dont elles sont revêtues ; elles ont peu à se louer du résultat de leur conduite ; car elles ont privé le public d'un spectacle agréable, et ont sacrifié aux intérêts d'un artiste âgé et respectable.

#### GLANE.

Des officiers Prussiens lèvent le plan de nos places frontières. Est-ce qu'en les bâtissant nous aurions travaillé pour le roi de Prusse ?

— Le tribunal d'Edimbourg a condamné à deux cent cinquante mille francs d'amende un individu qui avait dit que *M. Thomas* nazi, vivait en concubinage. — A quoi serait condamné en France celui qui assurerait que *M. Athalin* n'est pas marié ?

— Depuis le dernier voyage de *l'Ordre de Chose* à Caen, le desordre règne dans toutes les familles, — vous verrez qu'il n'aura rien que de poire de discorde, au milieu des pommes de la Normandie.

— Un journal annonce que *M. Vachou-Imbert* a été élevé à la Prairie. — Farceur de typographe, c'est à la Prairie qu'il voulait être.

— Le gouvernement fait savoir que la vieille monnaie d'argent n'aura plus cours à partir du mois d'avril prochain. — C'est un fort mauvaise plaisanterie, puisque du train dont vont les choses il n'y aura pas un écu dans nos poches, à cette époque.

J. A. GRANIER, Gérant.